



Adoption simple par l'ex mari de ma mère

Par **MORICE_old**, le 19/06/2007 à 16:38

J AI 27 ANS ET MA SOEUR 29 ANS ET MA MERE A DIVORCE DE MON PERE BIOLOGIQUE EN 81 QUELQUES MOIS APRES MA NAISSANCE PUIS S EST REMARIE ET NOUS AVONS VECU AVEC CET HOMME JUSQU AU JOUR OU NOUS AVONS VOLE DE NOS PROPRES AILES CET HOMME A DIVORCE DE MA MERE EN 97 MAIS NOUS SOMMES RESTE AVEC LUI AFIN DE NE PAS NOUS SEPARER DE NOS DEMI SOEURS.IL SOUHAITE AUJOURD HUI NOUS ADOPTER AFIN QUE L ON APPAIRAISE SUR LES PAPIERS .

NOUS NE SAVONS PAS QUELLES DEMARCHES FAIRE ? ET SURTOUT LE COUT? CET HOMME S EST REMARIE EN 2006 .ET CETTE FEMME A EGALEMENT DES ENFANTS.MON PERE DE COEUR SOUHAITE QUE L ON APPAIRAISE SURTOUT SUR LES PAPIERS COMME NOTRE MAISON AFIN DE NE PAS ETRE LESER PAR RAPPORT AUX AUTRES ?

MERCI DE M AIDER

OU VOIR S IL N Y A PAS D ALTERNATIVE,comme un testament de mes demi soeurs nous octroyont la moitié de leur part de la maison.